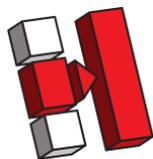


« Révolution et contre-révolution dans l'institution du travail »

Saison 2022-2023 : une Sécurité sociale de la culture



Le chemin vers une société alternative au capitalisme nécessite de sortir la culture et donc le secteur culturel du capitalisme. Pour cela il faut nous se réapproprié celle-ci en bâtissant une sécurité sociale de la culture qui s'inspire des éléments existants que sont, parmi beaucoup d'autres : l'intermittence du spectacle, la subvention publique, l'enseignement artistique, l'éducation populaire, la fonction publique, les retraites,

l'assurance chômage...

Vous l'aurez compris, bâtir cette Sécurité sociale de la Culture, c'est continuer le travail émancipateur de syndicalistes, de résistant.e.s, de communistes et étendre la sécurité sociale à d'autres secteurs de l'économie, afin de renverser l'état actuel du rapport de force. C'est construire un bien commun qui donnera enfin le pouvoir aux travailleur.se.s de produire leurs propres cultures.

Et, si c'était ça un début de culture communiste ?

Infos pratiques : le séminaire débute à 18h au 3 rue du Château d'Eau Paris 10. Un grand merci au Synptac-CGT pour la réservation de la salle. L'exposé d'1h est suivi d'une discussion avec le public.

Séance 2 (7 nov 22) : « Art Work in Progress. Du régime des artistes-auteur.e.s au salaire à vie »

Le mot « artiste » recouvre deux réalités : d'un côté, celle des interprètes, qui se sont mobilisé.e.s tout au long du XX^e siècle pour bénéficier des avancées réalisées dans l'emploi, et de l'autre celle des créatrices et créateurs, dont le statut s'est construit autour de la propriété littéraire et artistique.

Marqué.e.s par le droit d'auteur, les écrivain.e.s et les plasticien.ne.s se sont longtemps tenu.e.s à l'écart du mouvement social. En France comme dans le monde anglo-saxon, les tentatives d'en faire des « travailleur.se.s de l'art » se sont heurtées à la centralité du paradigme propriétaire et à une conception du salariat comme lieu de la subordination.

Ce n'est que récemment que sont apparus des collectifs et syndicats qui osent s'emparer de la question du travail artistique et militer pour une évolution salariale du statut des créatrices et créateurs. Ce déplacement de la militance s'appuie sur l'existence du régime social des artistes-auteur.e.s qui unifie les travailleur.se.s de la création pour leur ouvrir les mêmes droits que les salarié.e.s en matière de santé, de prestations familiales et de retraite. Par ailleurs, se développe un travail à la tâche périphérique à la vente d'œuvres qui tend à rapprocher la condition des artistes de celle des travailleur.se.s de plateformes. Or la crise sanitaire et les confinements ont révélé la fragilité du revenu des indépendant.e.s et popularisé la perspective d'un salaire à vie.

Dans cette deuxième séance, nous verrons donc comment transformer un statut historiquement marqué par la propriété afin de contribuer à la construction du droit politique au salaire. Nous suivrons les chemins par lesquels les artistes-auteur.e.s entrent dans le grand bain des luttes salariales et tâcherons de montrer comment peut s'affirmer un statut commun faisant du salaire la condition de la production et non sa contrepartie. Dans cette optique, nous verrons que le « déjà-là » du régime de l'intermittence est un apport important. Enfin, en guise de préambule aux prochaines séances, nous ébaucherons une mise en sécurité sociale des productions artistiques.

Bibliographie de la séance

Burtin Zortea J., *Aujourd'hui, on dit travailleur-ses de l'art*, Cognac, 369 éditions, 2022.

Catin A., *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*, Saint-Denis, Riot Éditions, 2020.

Grégoire M., *Les intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, Éditions La Dispute, 2013.

Friot B. et Lordon F., *En travail. Conversations sur le communisme*, Paris, Éditions La Dispute, 2022.

Dans la revue *Théâtre/Public*, janvier-mars 2022, n° 242 :

- Cardinale R., Catin A. et Friot B., « Créer sans capital. Le projet de Sécurité sociale de la culture », pp. 52-58.
- METAL, « En finir avec l'artiste. Continuité d'une lutte de discontinues », pp. 59-62.



Illustration : Didier Gérardin pour formesdesluttes.org

Une Sécurité sociale de la Culture

Saison 5 du séminaire « Révolutions et contre-révolutions dans l'institution du travail », Bourse du travail, Paris
1 lundi/mois à 18 h

3 oct. – 7 nov. – 5 déc.
9 janv. – 6 fév. – 6 mars
3 avr. – 15 mai – 5 juin – 3 juil.



Prochaine séance le lundi 5 décembre 2022 : « L'intermittence du spectacle comme tremplin vers le salaire à la qualification personnelle », avec Mathieu Grégoire, sociologue du travail.

Séances précédentes : [1 - Bernard Friot : Pourquoi des Sécurités Sociales sectorielles ?](#) Lien vidéo de la séance du 3 octobre assurée par Bernard Friot. Mille mercis à David Even pour la captation et le montage.

plus d'informations sur la [page facebook de l'événement](#)